



AVIS DE RECRUTEMENT POUR LE RECENSEMENT DE TOUS LES MENAGES DES TREIZE (13) ARRONDISSEMENTS DE LA COMMUNE DE COTONOU

Dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle Politique Nationale de la Santé Communautaire (PNSC), adoptée par le Gouvernement du Bénin en Conseil des Ministres du 06 mai 2020, axée sur l'approche « *One Health* », la mairie de Cotonou, avec l'appui financier du Projet SRHR et sous la coordination de la Préfecture du Département du Littoral, lance le présent avis de recrutement de cent quarante-six (146) agents pour le recensement de tous les ménages des treize (13) arrondissements de la commune.

I. MISSION DES AGENTS RECENSEURS

Sous l'autorité du Préfet du Département du Littoral et avec l'appui du Maire de la Commune de Cotonou et de ses collaborateurs, les agents recenseurs auront pour tâches de :

- identifier les ménages présents dans chaque unité administrative (villages et quartiers) de la commune ;
- recenser les ménages identifiés ;
- rendre compte régulièrement de l'avancement du travail aux superviseurs et faire l'état des situations particulières ;
- restituer en fin de collecte l'ensemble des documents et outils ;
- participer aux opérations de regroupement des ménages en grappes de deux cents (200) ;
- réaliser toutes autres tâches qui lui seront confiées par l'Autorité.

II. PROFIL RECHERCHÉ

- être de nationalité Béninoise et avoir au moins 18 ans, avec des expériences en collecte des données ;
- avoir au moins le BAC ou un autre diplôme équivalent ;
- avoir parler couramment la langue du milieu : Fon, Xwéda, Toffin, etc. ;
- avoir une bonne maîtrise de la zone de travail et y résider ;
- disposer d'une pièce d'identité valable et être disponible pendant toute la durée des opérations de collecte des données ;
- être capable de travailler sous pression et rendre les données fiables ;
- être physiquement apte et endurant pour exécuter la mission dans les quartiers de ville ;

- avoir une expérience dans la collecte des données avec les smartphones serait un atout.

III. LIEU DE TRAVAIL

Les cent quarante-six (146) agents recenseurs retenus seront répartis dans tous les arrondissements de la commune selon la grille ci-après :

	Nombre d'agents recenseurs
1 ^{er} arrondissement	12
2 ^{ème} arrondissement	13
3 ^{ème} arrondissement	15
4 ^{ème} arrondissement	08
5 ^{ème} arrondissement	05
6 ^{ème} arrondissement	16
7 ^{ème} arrondissement	06
8 ^{ème} arrondissement	07
9 ^{ème} arrondissement	12
10 ^{ème} arrondissement	09
11 ^{ème} arrondissement	07
12 ^{ème} arrondissement	21
13 ^{ème} arrondissement	15

Ils pourraient toutefois être redéployés au cours du recensement suivant les besoins en couvertures en ménages recensés par arrondissement.

IV. DUREE ET PERIODE DE TRAVAIL

Le recensement des ménages est prévu pour se dérouler pendant douze (12) jours calendaires, couvrant juillet/ août. À cet effet, les agents recenseurs bénéficieront, d'une formation avant le démarrage de l'opération de collecte courant Juillet-Août 2024 sur les outils et stratégies de collecte des données avant la phase de terrain.

V. PIECES A FOURNIR

- une lettre de motivation d'une page au plus adressée à Monsieur le Maire de la Commune de Cotonou, précisant l'arrondissement choisi ;
- un CV détaillé de trois (03) pages au maximum ;
- une copie légalisée du diplôme et de la preuve des expériences s'il y a lieu ;
- une copie légalisée de la pièce d'identité en cours de validité (CNI, passeport) ou une copie simple de la CIP ;
- une attestation de résidence ;
- un certificat de nationalité.

VI. FINANCEMENT

L'incidence financière de l'opération de recensement sera prise en charge par le projet SRHR.

VII. LIEU DE DEPÔT ET DATE DE CLÔTURE DES CANDIDATURES

Les candidats désireux de prendre part à ce recrutement, sont priés de faire parvenir leur dossier de candidature au Secrétariat Administratif Central de la mairie de Cotonou, sous plis fermé, avec la mention « **CANDIDATURE AU POSTE D'AGENTS RECENSEURS DES MENAGES DANS LA COMMUNE DE COTONOU** », au plus tard **le vendredi 26 Juillet 2024 à 17 heures précises.**

Seuls les candidats retenus sur étude de dossiers seront contactés pour la suite du processus.

Tout dossier qui ne remplit pas les conditions du présent avis de recrutement sera purement et simplement rejeté.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez appeler le contact ci-après : **46-50-11-11** (Service des Relations avec les Usagers de la mairie de Cotonou).

Cotonou, le 16 juillet 2024

Le Secrétaire Exécutif



Anges Paterne AMOUSSOUGA